



François HÉRAN



Politique familiale et fécondité : quelles leçons retenir des expériences européennes ?

**Discours prononcé lors de la cérémonie d'ouverture
de la 27^e Conférence internationale de la population**

UIESP, Pusan (République de Corée), 26 août 2013

Merci beaucoup, Monsieur le président¹. C'est réellement un grand honneur de prendre la parole dans cette cérémonie. C'est également un moment émouvant. Je me souviens de nos premières conversations à Paris et à Séoul, il y a neuf ans de cela. Vous caressiez déjà le rêve d'accueillir dans votre pays la Conférence internationale de la population. C'est chose faite à présent, grâce à votre extraordinaire engagement et votre persévérance.

Ce n'est pas un hasard si cette conférence se tient ici, en République de Corée, l'une des nations au monde qui compte le plus faible taux de fécondité. Dans le même temps, je ne connais pas d'autre société au monde qui ait traversé aussi rapidement toutes les étapes du développement économique. Vous êtes, M. le Président, un représentant de la génération qui a investi toute son énergie pour assurer cette réussite. Mais vous ne cultivez pas la nostalgie ; votre principale préoccupation est l'avenir de la Corée et, par-dessus tout, son avenir démographique. Mon exposé reflètera en partie le point de vue d'un chercheur que le hasard a fait vivre et travailler au sein d'une nation, la France, intéressée de longue date par la politique familiale. Bien sûr, des chercheurs d'Australie, du Canada, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Suède, du Royaume-Uni, des États-Unis et d'ailleurs, étudient depuis des années l'efficacité des politiques familiales. Nombre de collègues dans cette salle sont bien plus qualifiés que moi pour traiter cette question, à commencer par le président de l'Union en personne, Peter McDonald.

À la veille de la Seconde guerre mondiale, la France détenait le record mondial du vieillissement de la population. La situation a radicalement changé, non pas parce que la

¹ Dr. Park Un-Tae, président des comités d'organisation national et international.

France aurait échappé à la « seconde transition démographique » mais parce qu'elle a vécu une version précoce de cette transition. Cela dit, ni la France ni aucun autre pays d'Europe ne peut donner de leçons à qui que ce soit. Les Européens doivent analyser leurs propres expériences et tenter de comprendre dans quelle mesure les reprises de la fécondité observées çà et là peuvent s'expliquer par la mise en œuvre des politiques familiales. C'est un vrai défi, car une politique familiale repose en partie sur des savoirs « incorporés » ou « enculturés » qui ne sont pas aisément transférables.

L'évolution de la fécondité face aux chocs économiques

Commençons par rappeler l'évolution de la fécondité dans quelques pays de l'OCDE, en allant jusqu'aux estimations publiées ces dernières semaines (figure 1). Comme d'habitude avec un indicateur du moment, nous observons des reprises ou des retards inattendus, mais l'opposition entre la version forte et la version faible de la seconde transition démographique se maintient : un premier groupe de pays reste proche du niveau de remplacement, alors qu'un second — dont la Corée — s'en éloigne. En gros, l'ordre de grandeur du fossé qui sépare les deux groupes est celui d'un baby-boom : un demi-enfant, ce qui est beaucoup en démographie si ce chiffre se perdure des décennies...

Les chocs économiques récents mettent à l'épreuve la persistance de ce fossé, ainsi que l'efficacité des politiques familiales. Prenez la « grande récession » (c'est l'expression américaine) de l'année 2009 (figure 2). Il s'agit d'une crise mondiale, qui n'épargne aucun pays. Les économies émergentes ne figurent pas dans ce graphique, car la croissance de leur PIB est bien plus rapide que la moyenne occidentale : à peu près quatre ou cinq points de plus. Mais leur économie a chuté au même moment et dans les mêmes proportions. Au sein de l'Europe, la crise a frappé davantage des pays vulnérables comme l'Espagne, la Grèce ou la Bulgarie (figure 3). Joshua Goldstein et son équipe viennent d'examiner son incidence sur l'évolution de la fécondité (Goldstein et al. 2013). Elle est globalement négative ; elle a même effacé la récente reprise de la fécondité qui s'observait dans de nombreux pays (figure 4). Le résultat révélateur est que les pays dotés d'un haut niveau de protection sociale et de soutien aux familles (France, pays nordiques, mais aussi Royaume-Uni) ont été moins éprouvés par la crise ; ils ont réussi jusqu'à présent à amortir les effets du choc économique sur la fécondité. La baisse de la fécondité — ou, du moins, le report des naissances — s'observe surtout en Europe du sud et en Europe de l'est, ainsi qu'aux États-Unis (figure 5). Dans ce dernier pays, la crise semble frapper d'abord la fécondité des minorités les plus vulnérables.

Bien entendu, les auteurs de cette étude sont conscients que cette chute pourrait affecter uniquement le rythme de la fécondité (son tempo), en laissant intact son niveau final. Mais l'ampleur du choc subi, qui s'est accompagné d'une brusque montée du chômage, est sans précédent dans les dernières décennies. Elle pourrait bien en définitive modifier la fécondité des générations.

La politique familiale dans les pays de l'OCDE: un paysage contrasté

Examinons de près le tableau des politiques familiales dans les pays de l'OCDE. La politique familiale représente une part minoritaire mais significative de la protection sociale. Les derniers chiffres réunis dans la Base de données familiales de l'OCDE trahissent de fortes variations entre pays pour les dépenses publiques de la branche Famille (figure 6). Le Royaume-Uni, l'Irlande et la France dépensent au moins quatre points de PIB pour soutenir les familles. Les pays nordiques forment un groupe assez cohérent, qui se caractérise par l'importance exceptionnelle des services de garde et d'accueil. À l'opposé, la dépense publique pour la politique familiale reste très modeste dans l'Europe du sud. Il en va de même des États-Unis, où les familles peuvent bénéficier d'un soutien de type privé ou local, non

intégré dans ce type de données. Le Japon et la Corée ferment la marche, conformément à la pratique des pays libéraux d'Asie.

À y regarder de près, toutefois, la dépense coréenne, à la suite de réformes récentes, inclut désormais une contribution en nature assez importante, qu'on peut mettre en parallèle avec la progression de l'effort allemand mais qui est bien plus forte.

Les investissements publics dans les **structures d'accueil de la petite enfance** varient de façon considérable quand on va des pays nordiques à l'aire germanophone, au Japon et aux anciens pays communistes (figure 7). Les reliefs culturels et politiques semblent plutôt stables en général, avec toutefois deux exceptions notables : l'Allemagne, qui progresse rapidement, et la Corée, qui s'est engagée dans une véritable révolution. En l'espace de quatre années seulement, de 2006 à 2010, elle s'est hissée à un taux d'accueil de la petite enfance avant l'âge de trois ans qui se rapproche des niveaux d'Europe de l'ouest et laisse sur place le Japon.

Mais dans quelle mesure cet effort pour l'accueil de la prime enfance se retrouve-t-il dans l'accueil préélémentaire, entre 3 et 5 ans ?

Croisons donc sur le même graphique (figure 8) le taux de fréquentation des structures d'accueil avant l'âge de 3 ans (sur l'axe vertical) et celui du système préscolaire (sur l'axe horizontal). Les deux phases sont étroitement liées dans les pays nordiques, suivis de la France et du Royaume-Uni. Les autres pays anglophones occupent une position moyenne, tandis que l'aire germanophone, ainsi que le Japon, ont développé l'accueil à partir de 3 ans sans faire de même avant 3 ans. Les anciens pays communistes ont des attitudes variables à l'égard de l'accueil pré-scolaire mais semblent partager une commune aversion à l'égard de l'accueil plus précoce, peut-être par réaction à l'égard de son organisation collective avant la chute du Mur. Quant à la Corée, sa progression est stupéfiante sur les deux plans.

Il est trop tôt pour mesurer l'incidence de cette réforme sur les comportements de fécondité des Coréens (cette expérience mériterait d'attirer l'attention des démographes dans les années à venir, avec des méthodes plus affinées que ces statistiques descriptives). Mais cette réforme suffira-t-elle ? La mise en place d'incitations fiscales comme le crédit d'impôt aux familles pauvres (EICT), récemment emprunté aux États-Unis par la Corée, sera certainement plus efficace que le « quotient familial » (qui aide davantage les riches que les pauvres) (figure 9). Mais, nous le savons bien, d'autres dimensions doivent être prises en compte.

Se pose alors une question décisive : peut-on s'appuyer sur un instrument unique, en l'occurrence l'accueil de la petite enfance, pour créer un environnement favorable aux enfants et susceptible d'abaisser les obstacles à la fécondité ?

L'étude Thévenon-Luci : le rôle des trains de mesure mixtes agissant à long terme

Dans une publication à paraître, Olivier Thévenon et Angela Luci répondent clairement par la négative (figure 10). Ils analysent les données longitudinales macro de 18 pays, de 1982 à 2007, pour évaluer le rôle des outils majeurs de la politique familiale dans la reprise de la fécondité observée dans les pays occidentaux depuis le début des années 1990. Ils mettent ainsi en parallèle les changements de la politique familiale et l'évolution de la fécondité. Trois sortes de mesures sont identifiées : les congés parentaux, les services d'accueil de la petite enfance et les transferts financiers aux familles (figure 11). Chacune de ces mesures a une incidence positive sur l'évolution de la fécondité, y compris quand on contrôle les effets du report des naissances, du taux d'emploi des femmes et du contexte national de la Protection sociale. Il en ressort deux résultats majeurs :

1. la formule la plus efficace pour accroître la fécondité est **une combinaison de mesures**, en espèces et en nature, qui associe l'aide de court terme dans la période qui entoure la naissance et le soutien de long terme pendant les années du développement de l'enfant ;
2. bien plus que le congé parental ou les primes entourant la naissance, c'est la fourniture continue de services d'accueil à la petite enfance qui s'avère le moyen le plus favorable au relèvement de la fécondité.

La fascination des décideurs politiques pour les primes à la naissance trahissent la volonté d'obtenir sans délai des résultats, mais les motivations des personnes et des couples ne sauraient se réduire à une perspective économique de court terme, même si l'on ajoute le coût d'opportunité au coût de l'éducation. Les mesures ponctuelles sont des incitations à anticiper les naissances et non pas à en augmenter le nombre final. Elles sont susceptibles également de créer des « effets d'aubaine » si la somme versée d'un coup va essentiellement dans la poche des parents qui étaient de toute façon décidés à avoir un enfant. On connaît bien l'effet insignifiant, voire négatif, des congés parentaux de longue durée ou des primes à la naissance (Kalwij, 2010). Thévenon et Luci confirment pleinement ce résultat ; ils montrent que les congés de maternité ou les allocations périnatales ont un effet limité sur la fécondité et que cet effet disparaît quand on utilise des taux de fécondité corrigés des effets de calendriers. Rien de surprenant à cela : la descendance finale ne saurait dépendre de mesures ponctuelles.

Autre résultat intéressant, Thévenon et Luci montrent qu'une même mesure de politique familiale peut avoir un rendement différent selon le contexte institutionnel, en particulier selon le traitement que réserve le régime de protection sociale au besoin qu'ont les femmes et les hommes de concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'inversion de la corrélation entre emploi féminin et comportement de fécondité

La relation entre emploi féminin et comportement de fécondité prend un relief particulier en Corée. C'est désormais un fait connu de tous — du moins parmi les démographes — que la corrélation entre le taux d'emploi des femmes et le taux de fécondité s'est renversé dans le monde occidental au cours des dernières décennies (figures 12-17). Elle était encore négative en 1980, elle est désormais clairement positive. En l'espace d'une seule génération, l'engagement des femmes sur le marché du travail a fait un bond dans tous les pays, avec cependant des conséquences opposées d'un pays à l'autre. Dans l'Europe du sud et l'Europe centrale, il s'est opéré au détriment de la fécondité, alors qu'en Europe du nord et en Europe de l'ouest, il est allé de pair avec une légère augmentation de la fécondité. La France et les pays anglophones appartiennent au premier groupe, alors que l'Espagne, la Grèce et le Portugal illustrent le second de façon spectaculaire. Il en va de même de l'Allemagne et du Japon.

Mais qu'en est-il de la Corée ? Du fait que sa fécondité s'est effondrée dans les dernières décennies, le pays déborde le cadre du graphique. Il faut prolonger l'échelle des taux pour faire apparaître la trajectoire coréenne (figure 18). Selon les recommandations du rapport de l'OCDE sur l'intégration sociale en Corée, publié en 2011, la participation des Coréennes au marché du travail devrait continuer de croître. Mais la question se pose de savoir si ce mouvement pourra suivre la trajectoire des Européennes de l'ouest vers une meilleure conciliation travail-famille et une fécondité plus soutenue, quitte à le suivre à distance.

Il va de soi qu'une telle trajectoire n'a rien de mécanique (Lee Sam-Sik, 2009). Elle doit faire face à de sérieux obstacles. Ces obstacles à l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle ne sont pas propres à la Corée ; on les retrouve en Amérique du nord et en Europe occidentale, mais avec moins d'acuité. Une bonne illustration en est **le sous-emploi des femmes ayant reçu une éducation universitaire** par rapport aux hommes de même

niveau (figure 19). Seuls les pays nordiques se rapprochent de l'égalité des genres, tandis que l'aire germanophone, l'aire anglophone et l'Europe du sud restent en retrait. Mais le fossé est encore plus grand dans le cas du Japon et de la Corée, où beaucoup de femmes ayant reçu une éducation supérieure cessent de travailler quand elles se marient.

Les experts de l'OCDE ont souligné ce « gâchis de capital humain » dans leur rapport de 2011 sur la Corée (figure 20). En suivant le scénario central des projections de l'Institut national de la statistique, ils montrent que les actions destinées à accroître le taux de participation des femmes au marché du travail ont une incidence potentielle forte sur les travailleurs âgés, mais plus encore pour les femmes.

Un problème connexe est le coût très élevé de l'éducation en Extrême-Orient. Il traduit peut-être la volonté d'autonomie des lignages familiaux par rapport à l'État. Il pèse certainement sur l'arbitrage que doivent faire les femmes entre, d'une part, l'investissement privé en capital humain sur un unique héritier et, de l'autre, la participation au marché du travail.

Flexibilité contre rigidité

Plus généralement, je dirais volontiers que l'obstacle majeur au succès d'une politique famille réside en amont, dans la double rigidité des structures familiales et de l'organisation du travail.

On peut mentionner ainsi :

1. la contradiction frustrante entre la *supériorité féminine* dans les études et la *domination masculine* dans le monde du travail (un problème général des économies avancées !)
2. le clivage des statuts matrimoniaux (mariage contre cohabitation);
3. l'existence d'un marché du travail dualisé : selon le rapport de l'OCDE pour l'inclusion sociale en Corée, le retour à l'emploi après le congé de maternité n'est pas pleinement garanti ; les femmes courent le risque d'être relégué dans un secteur de second rang, moins formel, moins protégé.

Autant de barrières institutionnelles qu'une politique familiale doit s'efforcer de lever, pour, en quelque sorte, inhiber les inhibitions à la fécondité.

La persistance du modèle du *breadwinner* (l'homme unique gagne-pain du ménage), y compris lorsque la femme est dotée d'une instruction supérieure, est une première illustration de ces rigidités. Les structures familiales rigides sont des structures soumises à la domination masculine, qui s'expriment dans deux croyances répandues : 1/ pour avoir des enfants, il faut être formellement marié ; 2/ pour les élever, la mère doit rester le plus longtemps possible à la maison. Variante de cette dernière conviction : les enfants souffrent à l'école maternelle quand la mère est au travail (figure 21). Or ce sentiment est corrélé négativement à la fécondité, au niveau macro, et cette corrélation s'accroît quand on met de côté le cas particulier de l'Europe de l'est. Ces deux convictions sont les piliers du crédo « familialiste ». Mais voici le paradoxe : les sociétés où ces croyances prévalent sont aussi les sociétés qui détiennent les records de basse fécondité. Désormais dans nos sociétés, un accent exagéré sur les institutions et les attitudes centrés sur la famille est devenu un obstacle aux projets de fécondité.

Pour le dire autrement : *le familialisme est antinataliste*. Dire cela, ce n'est pas s'opposer à l'institution familiale en soi. C'est mettre en avant la nécessité de définir pour les institutions de la famille des formes plus souples et plus tolérantes.

Un autre indicateur de la flexibilité ou de la souplesse des structures familiales est la proportion de naissances hors mariage (généralement au sein de couples). Dans l'aire couverte par l'OCDE, ce phénomène est désormais associé positivement à la fécondité (figure 22-23).

On est frappé de voir que la corrélation au niveau des pays se vérifie encore au sein de l'Europe de l'ouest et de l'Europe du nord et, au-delà, dans l'aire anglophone. Elle disparaît cependant entre les pays d'Europe orientale et reste encore inversée en Europe du sud et dans les pays de germanophones. C'est le signe fort que l'effet positif de la flexibilité familiale sur la fécondité repose plutôt sur la division de l'Europe en aires supranationales marquées par la diversité des expériences historiques ou « culturelles ».

À ce stade, toutefois, nous risquons fort de verser dans la tautologie. Est-ce à dire qu'une politique familiale d'un certain type (dans la typologie révisée d'Esping-Andersen) ne peut réussir que dans un contexte de protection sociale où ce genre de politique a des chances de réussir ? Si la typologie des régimes de protection sociale est un excellent outil descriptif, il ne faut pas en faire un outil normatif. Encore moins doit-on imaginer que cette typologie reflète l'essence anthropologique de chaque nation. Les ensembles culturels et linguistiques paraissent profondément enracinés. Mais ce sont d'abord les produits cristallisés d'une histoire sociale commune.

La « théorie de la préférence »

Catherine Hakim, sociologue à l'Université d'Oxford, a défendu ce qu'elle appelle la « théorie de la préférence » (Hakim, 2000). Les femmes devraient avoir la faculté de choisir entre une vie de travail et une vie de famille ou, le cas échéant, alterner opportunément l'une et l'autre. Elle est convaincue qu'un tel choix ne peut être « authentique » (*genuine*) que dans une société libérale, où l'État reste neutre vis-à-vis des préférences individuelles. Selon Hakim, les États socio-démocrates ou paternalistes-conservateurs biaiserait fortement les choix en modifiant les conditions où ils s'exercent. Ils accroissent ainsi de façon artificielle le nombre de femmes privilégiant la vie professionnelle.

La théorie de Hakim a fait l'objet d'un test empirique soigneux. Sans surprise, on découvre qu'elle rend bien compte de la réalité sociale britannique, telle qu'elle était du moins avant la forte impulsion donnée à la politique familiale et sociale par le gouvernement de Tony Blair. Dans la plupart des pays, notamment ceux qui ont investi de longue date dans la protection sociale, le pouvoir prédictif du modèle de « préférence » est faible ou directement contredit. À mon sens, la conception libérale des liens entre le citoyen et l'État n'est qu'un modèle de liens parmi d'autres. Il n'est pas plus naturel ni moins artificiel que ceux mis en place dans les autres régimes de protection sociale. Dans la vision danoise ou française, par exemple, un « choix authentique » pour les femmes et pour les hommes suppose des institutions démocratiquement établies qui instaurent une forme de solidarité levant les obstacles à la venue des enfants et qui réussissent à élargir l'éventail des solutions pour la garde des enfants et la conciliation travail-famille.

L'équité contre l'égalité ?

Une telle réflexion nous conduit aux travaux de Peter McDonald sur les liens entre équité et égalité (McDonald, 2000; McDonald et Moyle, 2010). Pour expliquer le succès variable des politiques familiales, le démographe, selon lui, ne devrait pas s'en tenir à la division objective des tâches entre les conjoints mais prendre en compte le jugement des acteurs, qui trouveront cette division juste ou injuste. Toutefois, à suivre ce raisonnement jusqu'au bout, on court risque d'effacer toute distinction entre la liberté de choix et la contrainte intériorisée. Même en présence de données de panel, il est difficile d'interpréter les « préférences » déclarées. Fait-on ce que l'on préfère ? Ou préfère-t-on ce que l'on fait ? Notre propension à ratifier les choix passés est si forte ! Du reste, comme l'a bien souligné Gerda Neyer, il existe en pratique de multiples façons d'organiser la vie quotidienne sous l'égide de l'égalité des genres. Une politique qui privilégie le modèle traditionnel du gagne-pain masculin, sous prétexte qu'il

assure la « complémentarité » des rôles, s'éloigne fortement de l'équité si l'éventail des options n'est pas suffisamment ouvert. J'ai déjà évoqué ces femmes dotées d'une éducation universitaire qui doivent laisser en friche leurs talents et leur potentiel pour avoir des enfants et les élever. Si elles intériorisent ce « choix » pour en faire une « préférence », peut-on dire que ce dilemme forcé se distingue encore d'une discrimination indirecte ou systémique ? Et si un tel « choix » est clairement associé à un niveau de fécondité inférieur aux souhaits de la population, peut-on dire que la politique familiale est un succès ?

Il incombe à chaque société d'en débattre. Le rôle des chercheurs en science sociale est d'explicitier les forces en présence et de présenter toutes les solutions possibles sans en privilégier aucune sous prétexte qu'elle serait « authentique » ou « naturelle ». Les recherches que je viens d'évoquer succinctement indiquent que la politique la plus efficace pour soutenir les familles et réduire les obstacles à la fécondité consiste à ouvrir l'éventail des options, que ce soit pour l'accueil des jeunes enfants, la souplesse des horaires, les arrangements avec l'employeur, l'ouverture avec les autres cultures.

Le défi que doit relever une politique familiale ne consiste pas à exhorter les couples à coups d'arguments nationaux, moraux ou utilitaires. Il s'agit de trouver un équilibre entre le libre choix et les systèmes incitatifs, entre les micro-attitudes et la macro-régulation, la responsabilité et la solidarité. Selon l'histoire de chaque pays, les formes de solidarité peuvent varier, allant de la « communauté » et des autorités locales jusqu'à l'État, pourvu qu'elles suivent des principes claires. Élaborer des mesures techniques est évidemment essentiel, mais les mesures doivent être pensées dans le respect général de ces principes. Tel est le message que j'ose soumettre au jugement des participants de cette conférence.

François Héran
heran@ined.fr

Bibliographie

- ADEMA Willem, HUERTA Maria, PANZERA Annette, THÉVENON Olivier, PEARSON Mark (2009), "The OECD Family Database: developing a cross-national tool for assessing family policies and outcomes", *Child Indicators Research* 2(4):437-460.
- BILLARI Francesco (2008), "Lowest-low fertility in Europe: exploring the causes and finding some surprises", *The Japanese Journal of Population*, 6(1): 2-18.
- D'ADDIO-DERVAUX Anna Cristina, MIRA d'ERCOLE Marco (2005), "Fertility trends and the impact of policies", *Social Employment and Migration Working Papers*, OECD, Paris.
- GAUTHIER Anne (2007), "The impact of family policies on fertility in industrialized countries: a review of the literature", *Population Research and Policy Review* 26(3), 323-346.
- GAUTHIER Anne, HAZIUS Jan (1997), "Benefits and fertility: an econometric analysis", *Population studies*, 51, 295-306.
- GOLDSTEIN Joshua R., KREYENFELD Michaela, JASILIONIENE Aiva, KARAMAN ÖRSAL Deniz D. (2013), "Fertility reactions to the 'Great Recession' in Europe: recent evidence from order-specific data", *Demographic Research* 29(4): 85-104.
- HAKIM Catherine (2000), *Work-Lifestyle Choices in the 21st Century: Preference Theory*, Oxford University Press, 356 p.
- KALWIJ Adriaan S. (2010), "The impact of family policy expenditure on fertility in Western Europe", *Demography* 47(2), 503-519.
- LEE Sam-Sik (2009), "Low fertility and policy responses in Korea", *The Japanese Journal of Population*, 7(1): 57-70.

- McDONALD Peter (2000), "Gender equity in theories of fertility transition", *Population and Development Review*, 26(3), 427-439.
- McDONALD Peter, MOYLE Helen (2010), "Why do English-speaking countries have relatively high fertility?" *Journal of Population Research* 27(4), 247-273.
- MYRSKYLÄ Mikko, KOHLER Hans-Peter, BILLARI Francesco (2009), "Advances in development reverse fertility declines", *Nature* 460, 741-743.
- NEYER Gerda, LAPPEGARD Trude, VIGNOLI Daniele (2011), "Gender equality and fertility: Which equality matters?", *Università degli Studi di Firenze, Working Papers* 2011/07.
- OECD (2011), A framework for growth and social cohesion in Korea, Paris, 55 p.
- PAILHÉ Ariane, SOLAZ Anne (2012), "The influence of employment uncertainty on childbearing in France: A tempo or quantum effect?" *Demographic Research* 26(1): 1-40.
- SOBOTKA Tomáš, SKIRBEKK Vegard, PHILIPOV Dimiter (2011), "Economic recession and fertility in the developed world", *Population and Development Review* 37(2): 267-306.
- THÉVENON Olivier (2008), « Les politiques familiales des pays développés : des modèles contrastés », *Population & sociétés*, 448, sept. 2008, 4 p.
- THÉVENON Olivier, LUCI-GREULICH Angela (2013), "The impact of family packages on fertility trends in developed countries", *European Journal of Population* [accepté en mai 2013].
- VITALI Agnese, BILLARI Francesco, PRSKAWETZ Alexia, TESTA Maria Rita (2007), "Preference theory and low fertility: A comparative perspective", *Carlo Dondega Centre Working Papers* 001, Università Bocconi.